

## Préambule

La société iGraal est une société anonyme au capital social de 220.000 euros inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro B 488 398 579, dont le siège social est situé 140 rue gallieni 92100 Boulogne-Billancourt, numéro de TVA Intracommunautaire FR79488398579.

La société iGraal édite et exploite le site <http://fr.igraal.com/> (ci-après le « Site ») ainsi que l'extension iGraal (téléchargeable à l'adresse <http://fr.igraal.com/telechargement-gratuit> et les applications mobiles et de bureau iGraal (téléchargeables à l'adresse <http://fr.igraal.com/applications-mobiles/>) au travers desquels elle propose l'accès à ses services de cashback, de codes promo, de comparateur de prix, de dépôt d'avis sur les marchands partenaires d'iGraal, ou encore de coupons à imprimer (ci-après les « Services »).

L'utilisation du Site et des Services est soumise au respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation, ainsi qu'au respect, le cas échéant, des licences d'utilisation de l'extension iGraal ou de l'application mobile ou de bureau iGraal, ou bien des conditions particulières spécifiques à certaines offres ou à certains Services.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont applicables à compter de leur mise en ligne à toute utilisation des Services. Elles sont susceptibles d'évoluer et à ce titre, nous vous invitons à prendre connaissance de la version de nos Conditions Générales d'Utilisation en vigueur.

Si vous n'acceptez pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation, vous devez cesser d'utiliser les Services iGraal.

Vous disposez de la faculté d'imprimer, de télécharger, de sauvegarder les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Les précédentes versions des présentes Conditions Générales d'Utilisation peuvent vous être adressées sur demande à l'adresse suivante : [confidentialite@igraal.com](mailto:confidentialite@igraal.com)

# 1. LE COMPTE MEMBRE IGRAAL

## 1.1. Créer votre Compte Membre iGraal

En vous inscrivant sur le Site ou via les extensions ou modules complémentaires iGraal, ou les applications mobiles et de bureau iGraal et en créant un compte membre iGraal (ci-après le « Compte Membre iGraal »), vous devenez Membre iGraal et avez la possibilité de bénéficier de l'ensemble des Services.

L'inscription en tant que Membre iGraal est ouverte à toute personne physique majeure, dans la limite d'un Compte Membre iGraal par personne.

La création du Compte Membre iGraal est gratuite et peut être réalisée par l'intermédiaire du Site, des extensions ou modules complémentaires iGraal, ou des applications mobile ou de bureau iGraal.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire en utilisant les services tiers Google connect et Facebook connect si vous disposez d'un compte Google+ ou Facebook.

Pour vous inscrire et devenir un Membre iGraal, vous devrez impérativement fournir certaines informations obligatoires identifiées comme telles. A défaut, nous ne pourrions procéder à votre inscription.

Une fois connecté à votre Compte Membre iGraal, vous pourrez communiquer des informations complémentaires vous concernant dans la rubrique « Profil ». Ces informations sont facultatives mais contribuent à limiter le risque de fraude et d'usurpation de votre Compte Membre iGraal.

Vous pouvez modifier l'ensemble de ces informations à tout moment, en vous connectant à votre Compte Membre iGraal sur le Site dans la rubrique « Profil » ou en contactant le Service Client.

En vous inscrivant, vous vous engagez à fournir des informations complètes, exactes et actuelles et à modifier ultérieurement, par l'intermédiaire de votre Compte Membre iGraal, toute information vous concernant qui serait devenue obsolète ou erronée. Une fois votre Compte Membre iGraal créé, vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription à l'adresse de courrier électronique que vous avez renseignée.

Aucune donnée ou information de nature diffamatoire ou injurieuse, illicite, erronée ou falsifiée ou portant atteinte à l'ordre public, aux

bonnes mœurs ou aux droits de tiers ne devra être utilisée dans le cadre de cette inscription.

Le cas échéant, iGraal se réserve le droit de désactiver ou d'effacer votre Compte Membre iGraal.

Votre Compte Membre iGraal, votre mot de passe ainsi que toute autre information permettant l'accès à votre Compte Membre sont des informations strictement confidentielles qui ne peuvent être utilisées ou communiquées à des tiers. Vous êtes responsable de l'utilisation qui est faite de votre Compte Membre iGraal par tout tiers, notamment en cas d'imprudence ou de négligence de votre part.

## 1.2. Sécurisation de votre Compte Membre iGraal

Afin de garantir la sécurité de vos données personnelles, iGraal a mis en place un dispositif de contrôle qui consiste en la certification d'un numéro de téléphone par l'envoi d'un code sms ou vocal.

Ce numéro de téléphone sera ensuite utilisé pour sécuriser vos futures demandes de paiement : lorsque vous solliciterez un paiement, un code d'activation vous sera adressé par sms ou par message vocal au numéro de téléphone que vous avez certifié.

Il vous appartiendra alors de confirmer votre demande de paiement à iGraal en saisissant ledit code d'activation.

Cette étape est obligatoire pour la validation de vos demandes de paiement.

Il est indispensable de mettre à jour le numéro de téléphone utilisé pour la certification de votre Compte Membre iGraal pour vous permettre de percevoir vos gains. Pour toute modification, vous pouvez contacter le Service Client.

iGraal s'engage à ne pas utiliser votre numéro de téléphone à des fins commerciales ni à le communiquer à des tierces parties.

Pour procéder à la sécurisation de votre Compte Membre, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

- ▶ Connectez-vous à votre Compte Membre iGraal ;
- ▶ Cliquez sur la catégorie "Mes infos perso" ;
- ▶ Renseignez vos prénom, nom, numéro de téléphone mobile ou numéro de téléphone fixe ;
- ▶ Cliquez sur le lien "Je vérifie mes informations" ;
- ▶ Vérifier les données et cliquez sur le bouton "Obtenir mon code" ;
- ▶ Saisissez le code reçu par SMS ou par message vocal (vous disposez de quelques minutes pour le saisir) ;
- ▶ Votre compte est désormais certifié et vous pouvez solliciter des paiements.

## 1.3. Gagner de l'argent en utilisant iGraal et votre Compte Membre iGraal

En utilisant les Services iGraal de cashback dans le respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation, vous avez la possibilité de toucher des commissions.

Pour plus de détails sur les moyens et conditions pour percevoir ces commissions, reportez-vous à l'article 2 ci-après.

## 1.4. Obtenir le paiement du solde de votre Compte Membre iGraal

Dès que le solde de votre Compte Membre iGraal atteint le minimum de 20 euros (commissions validées uniquement) vous pouvez demander le paiement via votre Compte Membre iGraal, rubrique « Mes demandes de paiement » en vous connectant sur le Site iGraal.

Trois modes de paiement sont possibles :

- ▶ Le paiement par virement bancaire (non disponible vers les comptes épargne et livrets jeunes) ;

Il n'est possible de demander que le paiement de l'intégralité du solde de votre Compte Membre iGraal : aucun paiement partiel ne peut être envisagé par virement bancaire.

Pour le paiement par virement bancaire, vous devez nous fournir vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC). Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront utilisées que pour le paiement du solde de votre Compte Membre iGraal.

- ▶ Le paiement par virement sur un compte Paypal de votre choix

Vous devrez alors fournir votre adresse email Paypal.

Il n'est possible de demander que le paiement de l'intégralité du solde de votre Compte Membre iGraal : aucun paiement partiel ne peut être envisagé par virement Paypal.

▶ Le paiement par remise de Chèques-Cadeaux

Les Chèques-Cadeaux pourront être utilisés selon les modalités précisées sur la page « Mes demandes de paiements » de votre Compte Membre iGraal relatives aux Chèques-Cadeaux et selon les conditions précisées par les marchands concernés, auxquelles il vous appartient de vous référer.

Vous pouvez également solliciter un paiement par virement bancaire ou par virement sur un compte Paypal en utilisant l'application mobile iGraal. En revanche, il n'est pas possible de solliciter un paiement par remise de Chèques Cadeaux via l'application mobile iGraal.

Pour des raisons de sécurité, il vous sera demandé de saisir à nouveau le mot de passe de votre Compte Membre iGraal et de vérifier / compléter les informations relatives à votre identité.

Un email de confirmation vous sera adressé à l'adresse email mentionnée dans votre Compte Membre iGraal, ainsi qu'un code de validation au numéro de téléphone que vous aurez renseigné lors du processus de sécurisation de votre Compte Membre iGraal.

A défaut de renseigner le code qui vous sera adressé pour valider le paiement, ce dernier ne sera pas pris en compte.

Vous pouvez annuler votre demande de paiement tant que celle-ci n'a pas été encore validée par iGraal. Pour ce faire, rendez-vous dans la rubrique "Mes demandes de paiement" puis cliquez sur le lien "Annuler" associé à la demande de paiement concernée.

## 1.5. Les délais de paiement

Pour les paiements par virement sur compte bancaire ou Paypal, deux situations sont à distinguer :

- ▶ Si vous effectuez votre demande de paiement entre le 1er et le 14 du mois inclus :

Votre paiement sera validé par iGraal entre le 15 et le 30 du même mois et le virement sera effectué par iGraal le dernier jour du mois.

- ▶ Si vous effectuez votre demande de paiement entre le 15 et le dernier jour du mois inclus :

Votre paiement sera validé par iGraal entre le 1er et le 15 du mois suivant et le virement sera effectué par iGraal le 16 du mois suivant.

Sous réserve que vous ayez fourni l'ensemble des informations nécessaires, une fois le virement validé par iGraal, vous recevrez vos gains sur le compte bancaire ou PayPal que vous aurez désigné dans un délai de deux à cinq jours ouvrés (selon les délais de traitement des établissements bancaires et de PayPal).

Pour les paiements en Chèques-Cadeaux, le Chèque-Cadeaux vous sera adressé à l'adresse email renseignée dans votre Compte Membre iGraal le premier jour ouvré suivant votre demande.

Les délais mentionnés au présent article sont indicatifs et en toute hypothèse, iGraal ne pourra être tenu responsable des éventuels retards ou défauts de paiement qui vous seraient imputables ou seraient imputables à des tiers, notamment aux établissements bancaires ou à PayPal.

## 1.6. Faire un don à une organisation caritative via votre Compte Membre iGraal

Vous pouvez décider de reverser tout ou partie du solde de votre Compte Membre iGraal à des organisations caritatives dont la liste figure dans votre Compte Membre iGraal, pour contribuer à financer leurs actions.

Vous ne pouvez faire de don que sur vos commissions validées, hors cadeau de bienvenue et gains parrainage.

Pour des raisons de sécurité, il vous sera demandé de saisir à nouveau le mot de passe de votre Compte Membre iGraal et de vérifier / compléter les informations relatives à votre identité.

Un email de confirmation vous sera adressé à l'adresse email mentionnée dans votre Compte Membre iGraal, ainsi qu'un code de validation au numéro de téléphone que vous aurez renseigné lors du processus de sécurisation de votre Compte Membre iGraal.

A défaut de renseigner le code qui vous sera adressé pour valider le paiement, ce dernier ne sera pas pris en compte.

Ce don peut faire l'objet d'un reçu fiscal selon la réglementation en vigueur.

Vous pouvez en faire la demande au service client iGraal à l'adresse [service-client@igraal.com](mailto:service-client@igraal.com) et en précisant l'adresse email renseignée dans votre Compte Membre iGraal, vos coordonnées complètes, la date et le montant de chacun de vos dons.

iGraal transmettra alors votre demande à l'organisme concerné qui vous adressera le cas échéant au mois de janvier de l'année suivant la date de votre don, un reçu fiscal global correspondant au montant total de vos dons au cours de l'année civile écoulée.

## 1.7. Suppression du Compte Membre iGraal

### 1.7.1. Suppression à l'initiative du Membre iGraal

Vous pouvez résilier à tout moment votre inscription à iGraal et faire supprimer votre Compte Membre iGraal en vous adressant au service client à l'adresse suivante : [service-client@igraal.com](mailto:service-client@igraal.com).

Si le solde de votre Compte Membre iGraal atteint le minimum de 20 euros, vous pourrez obtenir le paiement du solde selon les modalités décrites aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Si le solde de votre Compte Membre iGraal est inférieur à 20 euros au jour de votre demande de résiliation de votre compte, cette somme sera définitivement perdue.

### 1.7.2. Suppression du fait d'une inactivité prolongée du Compte Membre iGraal

A défaut de connexion à votre Compte Membre iGraal (via le Site iGraal, l'extension iGraal ou les applications mobile ou de bureau iGraal) pendant une durée ininterrompue de deux années, iGraal vous adressera un email à l'adresse que vous avez renseignée dans votre Compte Membre iGraal, vous informant qu'à défaut de vous connecter à ce dernier dans un délai d'un mois à compter de l'envoi de l'email, il sera supprimé et le solde de ce dernier sera définitivement perdu.

A défaut de connexion dans le mois suivant l'envoi de cet email, votre Compte Membre iGraal sera définitivement supprimé et son solde sera définitivement perdu.

Si vous vous connectez à votre Compte Membre iGraal dans le délai d'un mois suivant l'envoi de cet email, votre Compte Membre iGraal ne sera pas supprimé et son solde sera maintenu.

### 1.7.3. Suppression pour fraude ou non respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation

Dans les circonstances particulières suivantes, iGraal pourra être amené à supprimer votre Compte Membre iGraal sans préavis :

- (i) non respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation ;
- (ii) utilisation frauduleuse du Compte Membre iGraal, et notamment (mais non exclusivement) :
  - ▶ la tentative de la part d'un Membre iGraal de percevoir une commission cashback pour des commandes non éligibles, notamment annulées ou dont les paiements n'ont pas été effectués, et qui ne respectent pas les conditions de partenariat entre iGraal et les Marchands Partenaires ;
  - ▶ l'utilisation de robots ou de programmes informatiques automatiques ;
  - ▶ l'utilisation des Services iGraal d'une manière qui nuit au bon fonctionnement des Services ;
  - ▶ l'auto-parrainage, c'est-à-dire la création par un même Membre iGraal de deux comptes Membres iGraal, l'un parrainant l'autre.
- (iii) détournement non autorisé du Site iGraal, notamment l'aspiration totale ou partielle du Site, ou l'utilisation de « frame » renvoyant vers le Site, le recours à un référencement payant du nom iGraal (SEA) notamment pour générer des parrainages, ou tout autre procédé tendant aux mêmes fins.

En cas de fraude, iGraal informera le Membre iGraal concerné de la désactivation de son Compte Membre iGraal et sollicitera de ce dernier qu'il communique au plus tard dans un délai d'un mois un relevé d'identité bancaire pour le paiement du solde de son Compte Membre iGraal déduction faite des éventuelles commissions résultant des agissements frauduleux commis et ce, sous réserve que les conditions de l'article 1 soient réunies.

Toutes les commissions et les gains acquis frauduleusement seront annulés et ne seront pas versés (qu'il s'agisse d'une demande de règlement sur compte bancaire, compte Paypal, Chèques-Cadeaux ou d'un don).

Le Membre iGraal ne pourra alors plus utiliser les Services iGraal.

S'agissant des gains précédemment acquis non frauduleusement, faute pour le Membre iGraal de communiquer un relevé d'identité bancaire dans un délai d'un mois, le solde de son Compte Membre iGraal sera définitivement perdu.

Le Compte Membre iGraal sera supprimé définitivement dans un délai de deux mois suivant la désactivation.

## 2. LE SERVICE DE CASHBACK

En tant que Membre iGaal vous avez la possibilité d'être rétribué en touchant une commission pour les achats que vous (ou vos filleuls) réalisez chez les Marchands Partenaires via le Site iGaal, l'extension iGaal ou l'application mobile iGaal, dans les conditions ci-après.

### 2.1. Qui sont les Marchands Partenaires ?

Les Marchands Partenaires sont les marchands avec lesquels iGaal a un accord direct ou indirect et chez lesquels les achats réalisés par les Membres iGaal peuvent donner lieu au paiement d'une commission.

La liste des Marchands Partenaires iGaal est disponible à tout moment sur le Site iGaal <http://fr.igraal.com/marchands/>. Seule cette liste fait foi.

Pour chacun d'entre eux, le Site iGaal propose une fiche Marchand Partenaire (ci-après la Fiche Marchand Partenaire) sur laquelle ce dernier est présenté, ainsi que les commissions de cashback proposées ou encore les codes promotionnels avec leurs conditions particulières de validité et d'utilisation.

iGaal reste libre de faire évoluer la liste des Marchands Partenaires ainsi que les conditions des partenariats à son gré.

### 2.2. Les commissions

Les commissions proposées par iGaal pour chacun des Marchands Partenaires sont exprimées soit en valeur en euros (par exemple : 5 euros), soit en pourcentage sur le montant de l'achat hors taxes et hors frais de livraison (par exemple : 5%).

Le montant de la commission et les conditions particulières d'octroi de cette dernière varient d'un Marchand Partenaire à l'autre et sont indiquées sur le Site iGaal sur la Fiche du Marchand Partenaire, mais également pour des raisons de commodité au sein de l'extension iGaal ainsi que sur les applications mobile ou de bureau iGaal.

Toutefois, au moment de l'utilisation du Service, seules les informations figurant sur le Site iGaal feront foi.

En particulier, le montant de la commission est susceptible d'évoluer dans le temps et le montant ou le taux retenu sera celui applicable au moment de finalisation de la commande chez le Marchand Partenaire concerné tel qu'il figure sur le Site iGaal.

### 2.3. L'utilisation de codes promotionnels

Pour certains Marchands Partenaires, iGaal vous informe en outre de l'existence de codes promotionnels proposés par les Marchands Partenaires et qui sont susceptibles de se cumuler avec la commission iGaal.

Ces codes ont été émis par les Marchands Partenaires : iGaal ne saurait être tenue responsable si le code promotionnel ne fonctionne pas.

Si vous relevez un code promotionnel invalide, vous pouvez néanmoins en informer iGaal qui en informera alors le Marchand Partenaire concerné.

Sous réserve du respect de leurs conditions particulières de validité et d'utilisation et sauf disposition contraire, ces codes promotionnels visés expressément par iGaal sont cumulables avec la commission proposée pour le Marchand Partenaire considéré.

En revanche, tout autre code promotionnel de tiers non relayé par iGaal ou les offres exclusives personnalisées des Marchands Partenaires iGaal ne sont pas compatibles avec iGaal et leur utilisation vous empêcherait de toucher la commission sur le montant de vos achats.

### 2.4. Comment obtenir une commission lors d'un achat ?

Le Membre iGaal pourra être rétribué et toucher une commission lorsqu'il réalisera un achat chez l'un des Marchands Partenaires sous réserve de s'y être connecté :

#### 2.4.1. soit via le Site iGaal

- ▶ connectez-vous à votre Compte Membre iGaal sur le Site iGaal ;
- ▶ accédez à la fiche du Marchand Partenaire via notre annuaire ;
- ▶ cliquez sur le lien "Allez chez le marchand" et faites votre achat comme à votre habitude.

Il vous faudra effectuer cette opération autant de fois que vous souhaitez effectuer d'achats.

#### 2.4.2. soit via l'extension iGaal

Vérifiez que vous êtes bien connecté(e) à iGaal via l'extension iGaal ou si nécessaire connectez-vous à votre Compte Membre iGaal.

Pour bénéficier de la commission il vous suffit d'utiliser l'annuaire de l'extension iGaal pour vous rendre chez un Marchand Partenaire;

Si vous faites plusieurs achats dans la même journée, n'oubliez pas pour chaque achat de repasser par l'annuaire pour vous rendre chez le Marchand Partenaire afin que votre achat soit bien pris en compte par le système.

#### 2.4.3. soit via l'application mobile iGaal

Vérifiez que vous êtes bien connecté(e) à iGaal via l'application mobile iGaal et si nécessaire connectez-vous à votre Compte Membre iGaal.

Recherchez le Marchand Partenaire via l'application mobile ;

Une fois sur la page de l'application mobile iGaal dédiée au Marchand Partenaire, pour bénéficier de la commission il vous suffit alors de cliquer sur le bouton " Aller chez le marchand avec cashback".

La commission sera prise en compte au moment de la finalisation de la commande chez le Marchand Partenaire et apparaîtra alors dans le Compte Membre iGaal.

Sauf disposition contraire figurant sur la Fiche du Marchand Partenaire considéré, la commission ne sera définitivement acquise au Membre iGaal que lorsque la commande à laquelle elle est relative aura été définitivement exécutée et le paiement définitivement effectué (produit livré, absence de retour ou d'exercice du droit de rétractation).

Tant que le Marchand Partenaire n'a pas confirmé le caractère définitif de la commande et du paiement, la commission correspondante apparaît sous le statut « en attente » sur le Compte Membre iGaal concerné. Ce statut est provisoire. Il permet au Marchand Partenaire de vérifier que votre achat a été réalisé selon les conditions requises.

Lorsque le Marchand Partenaire confirme le caractère définitif de la commande et du paiement, la commission apparaît sous le statut « Validé » et sera créditée sur le Compte Membre iGaal. Cette confirmation peut intervenir entre 1 et 4 mois après la réalisation de l'ensemble des conditions de validation de la commission.

Si la commande ou le paiement ne sont finalement pas exécutés (soit en raison d'une annulation de votre part, soit du Marchand Partenaire) ou si la commission est le fruit d'une tentative de fraude, elle apparaîtra sous le statut « Refusé ».

Si vous estimez qu'une commission n'aurait pas dû être refusée, vous pouvez contacter le Service Client via votre Compte iGaal afin de faire part de la difficulté que vous rencontrez.

Le cas échéant, le Service Client pourra vous demander des justificatifs pour le traitement de votre demande.

### 2.5. Les vérifications pouvant être opérées par iGaal

Pour votre sécurité, afin d'éviter les fraudes et vous offrir la meilleure qualité de service possible, iGaal peut être amené à vous demander de justifier d'un achat donnant lieu à commission.

Ainsi iGaal pourra vous demander de fournir les justificatifs de commande, d'achat, de livraison ou une copie de la facture correspondant à la commande donnant lieu à la commission.

### 2.6. ATTENTION ! Pour que la commission puisse effectivement vous être versée, il est impératif de respecter les conditions suivantes :

- ▶ Vous devez vous connecter sur le site du Marchand Partenaire via le Site iGaal, l'extension iGaal ou l'application mobile iGaal uniquement, en vous étant préalablement connecté à votre Compte Membre iGaal (selon le cas sur le Site, sur l'extension iGaal ou sur l'application mobile) ;
- ▶ Vous devez accepter les cookies et ne pas utiliser de système bloqueur de publicités.

Un cookie est un fichier qui est déposé temporairement sur votre ordinateur permettant au Marchand Partenaire d'enregistrer votre vente et de savoir que vous êtes bien passé par iGaal.

Le cookie utilisé par iGaal peut être un cookie proposé par iGaal, ou bien encore un cookie proposé par un Marchand Partenaire, une plateforme ou toute autre solution utilisée par le Marchand Partenaire pour identifier les achats réalisés par vos soins via les Services iGaal.

C'est pourquoi il est impératif que vous configuriez votre navigateur de manière à ce qu'il accepte les cookies sans les limiter à quelques domaines. A défaut, la commission iGaal pourrait être refusée.

Les Services iGaal ne sont pas compatibles avec les programmes ou extensions bloquant les publicités ou les cookies.

- ▶ Vous ne devez pas utiliser les modes « navigation privée » ou tout autre système similaire proposés par les navigateurs.

- ▶ Si vous utilisez un terminal mobile tel qu'un smartphone ou une tablette pour votre commande, vous devez obligatoirement utiliser les applications mobile ou de bureau iGaal : il n'est pas possible de toucher la commission en utilisant le Site iGaal ou l'extension iGaal sur les terminaux mobiles.
- ▶ Les Services iGaal ne sont pas systématiquement compatibles avec les sites des Marchands Partenaires dédiés aux mobiles : seule l'application mobile iGaal peut vous permettre de toucher votre commission lors d'un achat réalisé via un smartphone ou une tablette.
- ▶ Vous ne devez pas naviguer sur d'autres sites internet au même moment que vous passez votre commande (en particulier les sites de bons de réduction, moteurs de recherches, comparateur de prix, sites de cashback concurrents, etc.).
- ▶ Vous ne devez pas, pour la même commande, utiliser auprès du Marchand Partenaire de code promotionnel non fourni par iGaal;
- ▶ Vous ne devez pas, pour la même commande, utiliser auprès du Marchand Partenaire une offre exclusive personnalisée que vous avez reçue par email, courrier ou chéquier de réductions ;
- ▶ Vous ne devez pas, pour la même commande, utiliser de services concurrents ou similaires aux Services (en particulier les services concurrents de cashback), les services proposant des bons de réduction ou des promotions, les services de recommandation rémunérée en argent ou par un système de points.
- ▶ iGaal n'est pas non plus cumulable avec les systèmes de fidélité des Marchands Partenaires.
- ▶ Vous devez avoir réglé l'intégralité de votre commande et ne pas l'annuler (totalement ou en partie) ;
- ▶ Vous devez respecter les conditions particulières de paiement du cashback propres au Marchand Partenaire concerné telles qu'elles figurent sur sa Fiche Marchand Partenaire sur le Site iGaal.
- ▶ Vous devez le cas échéant fournir à iGaal les justificatifs d'achats/ factures du Marchand Partenaire qui vous seraient demandés pour valider définitivement votre commission.

A défaut de respecter ces règles, la commission n'apparaîtrait pas sur votre Compte Membre iGaal ou pourrait apparaître sous le statut « refusé ».

## 2.7. Parrainage

Vous avez la possibilité de parrainer des filleuls via votre Compte Membre iGaal et ainsi percevoir une commission équivalente à 10% du montant des commissions ayant le statut « accepté » perçues par chacun de vos filleuls.

Un Membre iGaal peut avoir un nombre illimité de filleuls.

Pour que le parrainage soit effectif, il est nécessaire que :

- ▶ le filleul s'inscrive en tant que Membre iGaal en respectant les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;
- ▶ le filleul mentionne – au moment de son inscription en tant que Membre iGaal – l'email du Membre iGaal l'ayant parrainé ou bien clique sur le lien contenu dans l'email de parrainage qu'il a reçu en vérifiant bien que les champs relatifs au parrain sont dûment et exactement remplis.

Aucun parrainage ne pourra être pris en compte ultérieurement.

Une fois le filleul inscrit en tant que Membre iGaal, le Membre iGaal l'ayant parrainé touchera une commission équivalente à 10% du montant de chacune des commissions touchées par le Membre iGaal filleul qui aura le statut « Validé », jusqu'à la suppression du Compte Membre iGaal du filleul.

Le statut de la commission du Membre iGaal parrain dépend directement du statut de la commission du Membre iGaal filleul. Toute invalidation d'une commission perçue par un Membre iGaal filleul entraînera l'annulation de la commission correspondante pour son Membre iGaal parrain.

Pour des raisons de confidentialité, le Membre iGaal parrain ne disposera d'aucune information relative à la commande effectuée par son Membre iGaal filleul si ce n'est le montant de sa commission.

Il est interdit à tout Membre iGaal de se parrainer lui-même.

## 2.8. Obtenir le paiement du solde du Compte Membre iGaal

Dès que le solde de votre Compte Membre iGaal atteint le minimum de 20 euros (commissions validées uniquement) vous pouvez demander le paiement via votre Compte Membre iGaal.

Pour plus de détails, reportez-vous à l'article 1.4. des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Un membre doit déclarer aux impôts ses gains cashback dès lors qu'il perçoit plus de 1200€ de gains grâce à iGaal (tout type de paiement : virement bancaire, virement PayPal, chèques-cadeaux), sur une année civile (01/01/N au 31/12/N).

## 3. LES AVIS

Tout Membre iGraal a la faculté de déposer des avis sur un Marchand Partenaire figurant sur le Site iGraal sous réserve que cet avis soit en relation avec un achat réalisé chez ce Marchand Partenaire.

Ces avis seront analysés par les équipes d'iGraal et sous réserve de leur pertinence au regard des critères ci-dessous visés, pourront être sélectionnés et publiés sur le Site iGraal ou sur tout autre site appartenant à iGraal.

Si les avis sont sélectionnés et publiés par iGraal, le Membre iGraal l'ayant proposé sera rémunéré dans les conditions visées à l'article 4.2 des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

### 3.1. Eligibilité des avis

Pour être éligibles en vue d'une publication par iGraal, les avis devront nécessairement respecter les conditions suivantes :

- ▶ l'avis devra comporter au minimum 200 caractères ;
- ▶ l'avis devra être rédigé en Français, en utilisant une orthographe et une grammaire correctes ;
- ▶ l'avis devra porter sur un Marchand Partenaire iGraal, à l'exclusion de tout autre sujet ;
- ▶ l'avis proposé devra être sincère et refléter votre propre expérience personnelle avec le Marchand Partenaire, à l'exclusion de tout autre ;
- ▶ l'avis ne devra concerner qu'une expérience d'achat récente de moins d'un an avec le Marchand Partenaire ;
- ▶ les informations données dans l'avis devront être pertinentes, détaillées et claires ;
- ▶ l'avis devra avoir été rédigé par vos soins et ne devra en aucune manière avoir été repris d'une quelconque autre source ;
- ▶ l'avis proposé ne devra pas porter sur un Marchand Partenaire avec lequel vous-même ou un membre de votre famille êtes lié personnellement ou professionnellement ; en particulier, vous certifiez que ni vous-même ni l'un quelconque des membres de votre famille n'est employé par le Marchand Partenaire, n'a de lien avec un employé de ce dernier, ou n'a de lien commercial avec le Marchand Partenaire ou l'un de ses concurrents qui serait susceptible de créer un conflit d'intérêt ou de remettre en question l'objectivité de votre avis ;
- ▶ l'avis ne devra pas avoir été rémunéré directement ou indirectement par le Marchand Partenaire ou l'un de ses concurrents ou avoir fait l'objet d'une quelconque compensation ;
- ▶ l'avis ne devra pas avoir de nature commerciale ou publicitaire ; en particulier, l'avis ne devra pas contenir de liens commerciaux ou publicitaires ;
- ▶ l'avis ne devra comporter aucune référence à des opinions religieuses ou politiques ;
- ▶ l'avis ne devra pas présenter un caractère vulgaire, obscène, blessant, diffamatoire, injurieux, dénigrant, menaçant, violent, haineux, raciste, xénophobe, pornographique, portant atteinte aux droits des personnes ou des biens, notamment aux droits de propriété intellectuelle de tiers ou contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public ;
- ▶ l'avis soumis devra être proposé à iGraal exclusivement et ne devra pas être réutilisé de votre fait sur les sites de tiers.

iGraal se réserve le droit de refuser ou de supprimer tout avis qui ne respecterait pas les présentes Conditions Générales d'Utilisation. Si iGraal est informé qu'un avis ayant fait l'objet d'une rémunération est une copie d'un avis mis en ligne par un autre Membre iGraal, ou d'un Membre iGraal qui a créé plusieurs profils pour évaluer le même Marchand Partenaire plusieurs fois ou d'un commentaire mis en ligne sur l'internet, ou qu'il ne respecte pas les Conditions Générales d'Utilisation, iGraal pourra annuler le paiement relatif à l'avis litigieux qui sera en outre supprimé.

En cas de refus d'un avis lors de sa modération par iGraal, le Membre iGraal est averti automatiquement du ou des motifs de refus afin d'apporter les modifications nécessaires à sa validation à venir.

iGraal pourra à tout moment vous demander des informations relatives aux avis publiés. Vous devrez notamment être en mesure de prouver la réalisation d'un achat auprès du Marchand Partenaire concerné au cours des douze mois précédant la soumission de l'avis.

Sous réserve que l'avis proposé respecte les conditions ci-dessus énoncées, l'équipe iGraal pourra décider de sélectionner l'avis, de le modérer et de le publier sur le Site iGraal ou sur tout autre site appartenant à iGraal.

### 3.2. Utilisation de l'avis par iGraal – cession de droit

Dans toute la mesure où l'avis que vous proposez donnerait prise à droit d'auteur, en le soumettant à iGraal, vous promettez de céder exclusivement à iGraal le droit de publier, de représenter au public, de reproduire, d'adapter, en tout ou partie, l'avis soumis sur tous supports actuels et futurs et notamment sur le Site iGraal ou tout autre site qui est ou qui sera exploité par iGraal ou ses partenaires, dans le monde entier pendant toute la durée de protection des droits patrimoniaux d'auteur qui y seraient attachés. Cette promesse de cession sera réalisée de votre côté par la soumission de l'avis à iGraal et par iGraal par son acceptation de l'avis tel qu'elle vous sera notifiée.

### 3.3. Rémunération des avis

Sous réserve de respecter les conditions visées ci-dessus (notamment les articles 4.1 et 4.2 des présentes Conditions Générales d'Utilisation) les avis sont rémunérés dans la limite d'un avis pour chaque Marchand Partenaire.

Ainsi, le nombre d'avis pouvant être publiés par un Membre iGraal pour chaque Marchand Partenaire est illimité mais seul le premier avis donné chaque Marchand Partenaire est rémunéré.

La rémunération d'un avis publié respectant les présentes CGU est de 20 centimes d'euros (dans la limite d'un avis par Marchand Partenaire).

## 4. COMPORTEMENT DU MEMBRE IGRAAL ET RÉCLAMATIONS

### 4.1. Comportement du Membre iGraal

iGraal offre plusieurs Services pour acheter moins cher sur Internet. iGraal attend des Membres iGraal un comportement de bon père de famille, notamment pour :

- ▶ l'utilisation de tous les Services iGraal ;
- ▶ la rédaction des avis sur les Marchands Partenaires ;
- ▶ les réclamations liées au Service de cashback, à effectuer uniquement si vous êtes certain d'avoir utilisé les Services iGraal conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation et d'avoir suivi la procédure pour votre commande.

### 4.2. Réclamations

Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un email au Service Client d'iGraal à l'adresse [service-client@igraal.com](mailto:service-client@igraal.com) en précisant bien les termes de votre réclamation (problématique rencontrée, compte concerné, circonstances, date, etc.) ou en ouvrant une demande d'assistance dans votre Compte Membre iGraal.

### 4.3. Signalement de contenus illicites

Si vous constatez la présence sur notre Site ou nos Services d'un contenu manifestement illicite ou litigieux, ou bien encore non conforme aux présentes Conditions Générales d'utilisation, vous avez la possibilité de nous le signaler à l'adresse [service-client@igraal.com](mailto:service-client@igraal.com).

Pour que nous puissions donner suite à votre signalement, il conviendra impérativement que vous nous fournissiez les éléments suivants :

- ▶ vos nom, prénom, adresse de domicile, adresse email
- ▶ l'URL à laquelle le contenu manifestement illicite ou litigieux est accessible
- ▶ une description du contenu en motivant les raisons pour lesquelles vous estimez que ce dernier est manifestement illicite ou litigieux.

Tout signalement abusif ou effectué dans le but de nuire à un tiers engagerait votre responsabilité et serait susceptible de donner lieu à des poursuites civiles ou pénales à votre encontre.

## 5. DISPONIBILITÉ DES SERVICES - RESPONSABILITÉS

### 5.1. Accessibilité et disponibilité des Services

Afin d'utiliser les Services iGaal, il est nécessaire que vous disposiez d'un ordinateur ou d'un terminal mobile sur lequel l'application mobile iGaal est installée et utilisée, ainsi qu'un accès à internet avec cet ordinateur ou ce terminal mobile.

Les éventuels frais correspondant à ces matériels et ces accès sont à votre seule charge.

iGaal s'engage à produire ses meilleurs efforts pour rendre et maintenir accessibles les Services disponibles sur son Site ou ses applications mobiles ou extension ou application de bureau.

iGaal étant soumise à une obligation de moyens à cet égard, iGaal ne garantit pas que les Services iGaal seront accessibles 24h/24 tous les jours de l'année.

La responsabilité d'iGaal ne saurait notamment être recherchée dans les cas suivants :

- ▶ interruptions momentanées des Services dans le cadre de leur maintenance ;
- ▶ interruptions momentanées des Services indépendamment de la volonté d'iGaal, notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication (et d'hébergement) ;
- ▶ défaillance ou dysfonctionnement du réseau Internet dans la transmission de messages ou de documents;
- ▶ indisponibilité des sites des Marchands Partenaires ;
- ▶ ou tout autre évènement constituant un cas de force majeure.

Est considéré comme un cas de force majeure, tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux parties, tels que, sans que cette énumération ait un caractère limitatif : guerre, insurrection civile, catastrophes naturelles, embargos, incendie, conflit du travail, grève, rupture générale d'approvisionnement en matières premières, perturbations ou grève (totale ou partielle) des services postaux ...

iGaal ne pourra en outre voir sa responsabilité engagée pour des dommages relatifs à l'utilisation du réseau Internet, et notamment pour la présence de tout programme informatique malveillant ou toute intrusion extérieure.

iGaal se réserve le droit de modifier ou d'interrompre temporairement ou définitivement tout ou partie du Site ou des Services, à tout moment, et ce, sans avoir à en informer préalablement l'utilisateur ou le Membre iGaal.

iGaal ne garantit pas le bon fonctionnement des Services en cas d'utilisation concomitante par l'utilisateur du Site ou le Membre iGaal d'autres programmes, tels que firewall, proxy, bloqueur de publicité, sans que cette liste soit exhaustive, et plus généralement de tout autre système bloquant, limitant ou altérant l'accès au Site iGaal ou aux sites des Marchands Partenaires, ou aux applications mobiles iGaal.

Il vous appartient de vous assurer que votre matériel et vos logiciels ne perturberont pas ni n'interféreront avec les Services iGaal.

### 5.2. Garanties et responsabilité

L'utilisateur des Services iGaal reconnaît et accepte expressément que :

- ▶ Le Service de comparaison de prix réductions comprises, gratuit, est conçu pour répondre à un usage non professionnel, raisonnable et normal du plus grand nombre des utilisateurs.
- ▶ iGaal fait de son mieux pour vous fournir des informations et des données les plus récentes et les plus exactes, notamment en matière de prix, sur les produits et les services présents sur son Site. Néanmoins, ces informations et ces données étant transmises par les Marchands Partenaires, iGaal ne peut pas garantir l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations.
- ▶ En cas de différences entre les informations et les données affichées sur le Site iGaal et celles affichées sur le site internet du Marchand Partenaire, seuls les informations et les montants affichés sur le site internet du marchand font foi.
- ▶ Les Marchands Partenaires sont des parties tierces à iGaal. iGaal ne peut être tenu responsable des manquements des Marchands Partenaires, notamment des indisponibilités des produits, des retards de livraison, des défauts des produits, etc.
- ▶ En outre, iGaal n'intervient pas dans les paiements des achats réalisés ni dans les livraisons et ne peut donc en être tenu pour responsable d'une quelconque mauvaise exécution ou inexécution à cet égard.
- ▶ Sous réserve du droit applicable, vous utilisez le Site iGaal à vos risques et périls. Le Site iGaal est susceptible d'être modifié et iGaal se réserve le droit de restreindre à tout moment l'accès à certaines parties ou fonctionnalités du site. iGaal ne pourra être tenu responsable en cas d'interruption de service et ne garantit pas que le site soit exempt d'erreur ou de virus. Tout téléchargement effectué sur le Site iGaal sera réalisé sous votre responsabilité et iGaal ne pourra être tenue responsable pour tout dommage ou perte de données intervenant consécutivement au téléchargement. iGaal ne garantit pas que le contenu du site soit exhaustif, adéquat, utile, opportun ou certain.
- ▶ iGaal ne saurait être tenue responsable de l'utilisation faite par des tiers de votre Compte Membre iGaal en cas de négligence ou d'imprudence de votre part quant à la conservation et à la communication de vos identifiants de connexion (Login et mots de passe en particulier, ou bien encore accès à votre boîte email).

## 6. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Des données à caractère personnel sont collectées sur le Site iGraal (ou via l'extension iGraal ou bien encore via les applications mobiles iGraal) par iGraal dans le but de vous permettre de disposer d'un Compte Membre iGraal ainsi que l'accès aux Services iGraal.

Certaines données à caractère personnel sont indispensables à la constitution de votre Compte Membre iGraal et son fonctionnement; elles sont identifiées comme telles. A défaut de renseigner ces informations obligatoires, la création du Compte Membre iGraal et son utilisation ne pourront être effectuées. Les autres données à caractère personnel sollicitées sont facultatives.

En outre, pour utiliser les Services iGraal, il vous est nécessaire d'accepter tous les cookies. Des données de connexion et de navigation peuvent être collectées afin de permettre l'attribution de vos commissions.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent.

Ces droits peuvent être exercés le cas échéant, soit par l'intermédiaire de votre Compte Membre iGraal, soit en écrivant à l'adresse service-client@igraal.com en justifiant de votre identité.

Nous nous réservons toutefois le droit de nous opposer aux demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique.

Vous disposez en outre du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes, à la collecte de données à caractère personnel vous concernant.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des moyens conformes visant à éviter toute atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données à caractère personnel collectées.

Toutefois, la sécurité, la confidentialité ou l'intégrité des données transmises par le biais d'internet ne sont pas garanties en raison des caractéristiques du réseau.

En particulier, nous ne saurions être tenus responsables en cas de perte, de communication à un tiers ou d'utilisation frauduleuse de vos identifiants de connexion et qui ne nous serait pas imputable.

## 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 7.1. Contenu iGraal

L'ensemble des éléments du Site iGraal, de l'extension iGraal et des applications mobiles iGraal (notamment mais non exclusivement les marques, la forme des textes, dessins, images, logo, icônes, enregistrements sonores, documents à télécharger, interfaces, codage, logiciels) sont la propriété exclusive d'iGraal ou de ses fournisseurs de contenus et sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle et les conventions internationales applicables aux droits de propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, adaptation, totale ou partielle et tout téléchargement et transfert, sur tous supports de tout ou partie de ce contenu, est strictement interdite sauf autorisation préalable et écrite d'iGraal et des éventuels autres titulaires de droits.

### 7.2 Politique concernant les liens sponsorisés iGraal

#### 7.2.1 Utilisation de l'adresse URL fr.iGraal.com

Il est interdit d'utiliser l'URL <fr.iGraal.com> ou tout autre URL renvoyant vers le Site iGraal en tant qu'URL affichée dans les campagnes d'annonces payantes (sur les moteurs de recherche).

Il est également interdit de reproduire ou d'imiter la marque iGraal en sous domaine (de type www.igraal.mywebsite.com) ou sous dossier (de type www.mywebsite.com/igraal) de l'URL affichée

#### 7.2.2 Politique des mots-clés protégés iGraal

Les enchères sur les termes de la marque iGraal et toutes ses variations et fautes d'orthographe dérivées, incluant (entre autres) : iGraal.fr, iGraal.com, fr.iGraal.com, igraal, igraal.fr, igraal.com, igral, igraal ne sont pas autorisées.

Il est également interdit de faire des enchères sur les variations de ces termes précédés ou suivis d'un nom de marque ou de produit sans l'autorisation expresse et préalable d'iGraal.

## 8. DIVISIBILITÉ DES CLAUSES

Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation étai(en)t jugée(s) ou déclarée(s) nulle(s), inopposable(s), caduque(s) ou illégale(s), les autres dispositions garderaient néanmoins toute leur force et leur portée.

## 9. LOI APPLICABLE

Le Site iGraal et les Services iGraal ont été conçus et mis en place conformément aux dispositions applicables aux termes de la loi française. Leur utilisation est également soumise à la loi française.

Si le Site iGraal ou les Services iGraal ne respectent pas les lois applicables du pays à partir duquel vous y accédez, vous devez cesser toute utilisation de ces derniers.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit français et tout litige lié à leur validité, interprétation, ou résiliation devra être tranché au regard de ce dernier.